

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Administration économique et sociale

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences juridiques, économiques et de gestion

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

La licence *Administration économique et sociale* de l'université de Poitiers se fixe pour objectifs de favoriser la polyvalence et l'adaptabilité des étudiants face aux grandes mutations économiques en développant la pluridisciplinarité associée à la transversalité des enseignements. Cette formation cherche à offrir aux inscrits une ouverture sur le monde contemporain en les dotant de repères institutionnels et d'actualité tout en stimulant leur esprit critique. Elle comporte essentiellement des enseignements en sciences humaines et sociales (droit, économie et gestion) et a pour principale finalité une poursuite d'études dans l'administration publique ou bien l'entreprise ainsi que le passage de concours administratifs.

Cette licence est structurée autour de trois années de formation. Les deux premières années sont destinées à l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques relatives à la gestion d'une entreprise ou à l'emploi dans le domaine de l'action sociale. La troisième année de formation permet l'acquisition d'une spécialisation orientée soit vers le secteur privé, soit vers le secteur public. Les trois parcours suivants sont proposés en troisième année aux étudiants : *Administration et gestion des entreprises*, *Développement social* et *Administration publique*. Ce dernier parcours est ouvert à l'alternance. La formation est dispensée à la faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers à l'exception du parcours *Administration publique* qui est géré à Poitiers par l'institut de préparation à l'administration générale.

### Analyse

Objectifs
La licence <i>Administration économique et sociale</i> de l'université de Poitiers répond aux objectifs attendus d'une telle licence : elle part d'un contenu généraliste pour aller vers de la spécialisation en troisième année de licence (L3), avec la volonté de favoriser la polyvalence des étudiants. Les compétences visées sont très nombreuses, organisationnelles, relationnelles et disciplinaires. La licence est avant tout destinée à une poursuite d'études dans des masters en droit, en économie ou en gestion. Les débouchés professionnels sont larges et concernent aussi bien le secteur privé que le secteur public, mais il est dans certains cas difficile de voir l'avantage d'une telle formation par rapport à d'autres plus spécialisées pour certaines professions, par exemple dans les personnels commerciaux, de la distribution ou de la vente.
Organisation
La formation répond dans l'ensemble de façon satisfaisante aux attentes d'une licence <i>Administration économique et sociale</i> puisqu'elle combine à la fois une spécialisation croissante dans le cycle et une pluralité des disciplines étudiées.

<p>Si les deux premières années sont généralistes, une spécialisation en troisième année intervient avec trois parcours distincts orientés vers les secteurs privé ou public. Chaque semestre combine bien de l'économie, de la gestion et du droit, avec en complément des outils transversaux.</p> <p>Un effort particulier est placé sur la spécialisation progressive, et la formation comporte en deuxième année un module pour l'insertion et l'orientation qui va aider aux choix de l'option en troisième année. Un bémol vient de la disparition progressive de la gestion avec l'avancée dans le cycle. L'absence d'un enseignement de droit pénal des affaires dont le développement et l'actualité sont réels dans le milieu professionnel face à une dimension des aspects historiques assez présente (histoire économique et sociale ; histoire de l'administration ; histoire des affaires ou histoire du droit social) est également à regretter.</p>
<p><b>Positionnement dans l'environnement</b></p>
<p>Les laboratoires de recherche auxquels la formation est adossée sont nombreux (six en droit, deux en économie et gestion). En revanche, on voit peu de liens socio-économiques et ceux qui sont indiqués (le centre national d'enseignement à distance de Lille et le centre de formation des apprentis de Paris) apparaissent peu cohérents avec le positionnement avant tout local de la formation. On ne peut que regretter l'absence de partenariats locaux avec les institutions publiques comme avec les entreprises privées. Cette licence n'est pas exclusive au sein de la communauté d'universités à laquelle appartient l'Université de Poitiers. Ceci n'est pas un problème en soi mais il manque en revanche dans le dossier des éléments de positionnement par rapport aux formations classiques de licence de type droit ou bien économie-gestion.</p>
<p><b>Equipe pédagogique</b></p>
<p>L'équipe pédagogique est clairement définie, mais sa composition disciplinaire entre droit, économie et gestion apparaît très déséquilibrée. La grande majorité des enseignants est issue des rangs de la faculté de droit et sciences sociales, alors que l'unité de formation et de recherche de sciences économiques et l'institut de préparation à l'administration générale sont faiblement représentés. Cette formation est placée sous la responsabilité d'un professeur agrégé en sciences sociales. La place des intervenants extérieurs professionnels dans l'équipe pédagogique est très faible puisqu'ils ne sont que 3 sur un total de 79 personnes. Ceci est clairement insuffisant au regard d'un objectif de préprofessionnalisation notamment en fin du cycle de licence. Il n'y a par exemple aucun comptable en activité dans la formation.</p>
<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>
<p>La gestion des effectifs apparaît perfectible. L'effectif moyen de première année de licence (L1) passe de 200 étudiants à moins de 100 en deuxième année de licence (L2). La réussite académique en L1 est très faible, moins de 25 % sur le total des inscrits, mais ceci est compensé par l'accueil d'étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT). Les effectifs se redressent ensuite en troisième année (L3), là encore sous le fait d'un fort afflux extérieur. La licence dans son ensemble a donc un fonctionnement assez éloigné d'un vrai cycle de licence intégré sur trois ans. Le taux de poursuite d'études est élevé (80 %), ce qui est conforme avec les objectifs d'une licence généraliste dont c'est la vocation. L'insertion professionnelle pour ceux qui s'arrêtent en licence apparaît raisonnable avec un taux d'insertion à 6 mois de 75 %, majoritairement sur des emplois de techniciens, agents de maîtrise, employés.</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>
<p>La place de la recherche est relativement modeste et elle se fait avant tout par l'intervention des enseignants-chercheurs dans la formation. Certes, ce n'est pas forcément ce qui est le plus attendu pour une licence généraliste, mais on pourrait toutefois penser à la mise en place d'un mini-mémoire d'initiation à la recherche en troisième année.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>La formation intègre une part d'enseignements à dimension professionnalisante permettant à l'étudiant de découvrir le monde de l'entreprise par son vocabulaire (organisation de travaux dirigés en première année autour du parcours d'insertion au semestre 1), d'être formé à la recherche de stage (au semestre 4) ainsi qu'à la conduite de projets préprofessionnels (semestre 6). Les autres moyens reposent sur le volontariat des étudiants. La place insuffisante des intervenants praticiens dans la licence, que ce soit dans le domaine du droit ou de la gestion, vient limiter le versant professionnalisant de la formation.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La réalisation d'un stage permet de mieux familiariser les étudiants aux différents milieux professionnels et de découvrir un métier sous l'ensemble de ces aspects. Actuellement, le stage reste au stade d'une option facultative. La formation intègre par ailleurs des projets tuteurés individuels ou collectifs obligatoires sous forme de travaux dirigés, mais ceux-ci ne sont pas réellement décrits alors même que l'on aimerait savoir la place de la dimension professionnelle accordée à ces projets.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Si la faculté de Droit et des sciences sociales de l'université de Poitiers a un grand nombre de partenariats internationaux dans le cadre du programme d'échanges Erasmus, il est difficile d'apprécier la politique menée en matière d'international car les flux d'étudiants concernés (à la fois entrant et sortant) ne sont pas mentionnés. On ne peut que regretter que la formation ne prévoie pas de valider un temps d'études, semestre ou année, à l'étranger au cours du cycle de licence. L'enseignement des langues étrangères est en revanche régulier tout au long de la formation sous la forme classique de travaux dirigés, avec un complément obligatoire en ligne. L'existence de la maison des langues permet d'étendre le choix des langues étudiées avec des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants ayant un niveau débutant.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La formation est attentive aux étudiants en difficulté, avec plusieurs dispositifs à leur attention. Il existe par exemple un dispositif de remise à niveau et d'accompagnement des étudiants en difficulté sous la forme d'un bureau ouvert par des enseignants qui organisent des séances de révisions après les cours ou les travaux dirigés. Les étudiants de première année peuvent aussi bénéficier d'un tutorat et de travaux dirigés de soutien. Depuis 2015, le dispositif Pistes pour étudiants perdus dans le supérieur permet également de donner un cadre aux étudiants de première année en difficulté. Néanmoins, ces dispositifs apparaissent peu efficaces car la réussite en L1 demeure très faible : pour l'année universitaire 2014-2015, les statistiques font apparaître seulement 48 réussites pour 224 inscrits. Ceci peut être lié à des difficultés quant au recrutement initial avec de nombreux étudiants qui arrivent vraisemblablement dans la formation par défaut, mais la part des différents types de bacheliers n'est pas renseignée dans le dossier.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Les modalités d'enseignement sont classiques, avec des travaux dirigés articulés autour de cours magistraux. Pour le parcours <i>Administration publique</i>, la formation est accessible aux différents publics et il convient de souligner la diversité des moyens pédagogiques mis en œuvre ainsi que l'accompagnement vers les innovations pédagogiques. En face-à-face pédagogique, outre les formats classiques d'enseignements, une plateforme en ligne permet la mise à disposition par les enseignants de documents, d'exercices, de cours interactifs et de vidéos. En formation à distance, un partenariat avec le centre national d'enseignement à distance permet l'envoi de fascicules de cours, d'entraînements en ligne, de consultation de vidéos pédagogiques autour d'un bureau virtuel avec un regroupement obligatoire d'une durée de trois jours. En formation par alternance, les apprentis peuvent s'appropriier plus aisément les fascicules de cours grâce à la mise en place d'interventions dans chaque matière deux jours par semaine.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants, de délivrance des crédits européens et du diplôme obéissent au cadre réglementaire national. Les jurys se réunissent deux fois par an en mai et en juillet. Les modalités présidant à la composition des jurys d'examens ou des dispositifs de validation des acquis de l'expérience ne laissent toutefois que peu de place aux praticiens au regard de leur position minoritaire dans l'équipe pédagogique. L'évaluation s'organise pour partie en contrôle continu semestriel composé d'au moins trois notes et pour partie par des examens terminaux. Il n'y avait pas de session de rattrapage pour la L1 jusqu'en 2014. La réintroduction de cette seconde session depuis est une décision appréciable pour les étudiants. Les étudiants sont informés des modalités d'évaluation lors d'une réunion de rentrée, par un livret de présentation de la formation ainsi que par la remise du règlement des études contre signature.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il existe un portefeuille d'expériences et de compétences. L'acquisition de compétences fait l'objet d'évaluation par l'équipe pédagogique, qui a suivi une formation à cet effet mise en place par le centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques, mais pour certains cours seulement sans que ceux-ci ne soient précisés dans le dossier. Les compétences sont en revanche clairement décrites dans les annexes descriptives au diplôme de licence.</p> <p>Pour les compétences transversales, des certifications sont possibles en informatique (Certificat informatique et Internet (C2i) niveau 1) et en langues (expression et compréhension, niveau B1).</p>
Suivi des diplômés
<p>Des données sont collectées par le service des études de l'évaluation et du pilotage de l'université à partir de l'enquête annuelle réalisée à 6 mois et à 30 mois après l'obtention du diplôme, avec publication sur le site internet de l'établissement pour l'enquête réalisée à 30 mois. Il n'existe pas réellement dans le dossier de statistiques spécifiques aux étudiants ayant suivi la licence et il manque un réseau de suivi formalisé des diplômés en association avec la filière par la création d'un annuaire des anciens, cet objectif étant mentionné comme en cours de réalisation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il n'existe pas encore de Conseil de perfectionnement pour la licence dans son ensemble, mais des conseils d'année composés des membres de l'équipe pédagogique, du responsable d'année et des représentants étudiants. Ces Conseils se réunissent une fois par semestre afin de pouvoir échanger sur les aspects pédagogiques, l'organisation de l'année universitaire et les questions relatives à la vie étudiante. Il est à regretter que les intervenants extérieurs professionnels soient absents de ces conseils.</p> <p>Les étudiants peuvent évaluer la formation au moyen d'un questionnaire en ligne envoyé via un message électronique. Cette évaluation est réalisée au niveau de l'établissement mais sous la responsabilité de l'équipe pédagogique. L'évaluation se concentre essentiellement sur les première et deuxième années, l'évaluation se faisant sur des enquêtes de suivi des diplômés pour les étudiants en troisième année. Ces évaluations régulières ont donné lieu à des aménagements dans l'organisation de la formation, ce qui est un point positif.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Formation pluridisciplinaire avec une réelle spécialisation au cours du cycle.
- Diversité des modes d'accès à la formation (face-à-face pédagogique, à distance, en alternance).
- Importance des modules préprofessionnels.
- Implication forte de l'équipe pédagogique en place.

### Points faibles :

- Taux d'échec élevé en L1.
- Présence insuffisante d'intervenants extérieurs professionnels dans l'équipe pédagogique et les instances délibératives.
- Déséquilibre disciplinaire dans l'équipe pédagogique au détriment de l'économie et de la gestion.
- Absence d'un « vrai » Conseil de perfectionnement, combinant équipe pédagogique, étudiants et intervenants extérieurs professionnels.

- Caractère facultatif du stage.

#### Avis global et recommandations :

La licence pluridisciplinaire *Administration économique et sociale* offre une solution attractive pour les étudiants intéressés par le droit, l'économie et la gestion, qui vont pouvoir se spécialiser dans une de ces dimensions au fur et à mesure de leur avancée dans les études. En dépit des dispositifs de soutien, l'échec en première année reste important et devrait conduire à s'interroger sur l'information donnée en amont aux lycéens. La formation gagnerait à être renforcée par l'implication d'un plus grand nombre d'intervenants extérieurs professionnels à la fois des secteurs privé et public dans l'équipe pédagogique, par la mise en place d'un conseil de perfectionnement et par un stage obligatoire en fin de cursus.

# Observations de l'établissement



Poitiers, le 23/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LI180013676 - licence « administration économique et sociale ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence « administration économique et sociale », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval